



Session du Conseil régional - vendredi 18 octobre 2012

## Une DM2 tournée vers l'emploi, la formation et les transports régionaux

Hôtel de Région à Nantes

### DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse ..... p.2 et 3

La DM2, c'est aussi. .... p. 4 et 5

---

#### CONTACT PRESSE

Laurence Guimard : 02 28 20 60 61 – 06 83 50 10 83  
Laurence.guimard@paysdelaloire.fr



Nantes, octobre 2013



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Décision modificative n°2 au budget 2013 - vendredi 18 octobre 2013

# Mobilisation contre la crise : 220 M€ pour l'emploi, la formation et l'investissement ferroviaire

L'emploi et la formation d'une part, la modernisation du matériel ferroviaire régional d'autre part, ont été au cœur des débats de la session du Conseil régional des Pays de la Loire réunie en séance plénière le vendredi 18 octobre 2013 afin de voter sa décision modificative n°2 (DM2) au Budget 2013.

Avec finalement près de 220 M€ d'autorisations pluriannuelles (87 M€ en 2012), et 21 M€ en crédits annuels, cette DM2 **prolonge la mobilisation contre la crise**, dans le respect de la stratégie financière pluriannuelle (qui prévoit des investissements de 2,65 milliards d'euros). Elle témoigne de la **mobilisation sans faille de la Région au service de la croissance avec le renforcement des efforts d'investissements pour et dans les territoires** autour de ces 2 axes majeurs :

- l'emploi/formation avec une enveloppe de 20 M€
- la modernisation du matériel ferroviaire régionale avec une enveloppe d'un niveau historique de 200 M€.

**L'emploi est la priorité des priorités**, qui fonde les choix régionaux en matière d'investissements, de soutien aux entreprises, ou encore d'accompagnement des demandeurs d'emploi. Cette DM2 volontariste traduit une double nécessité : contribuer à la reprise économique que laissent augurer les premiers signaux économiques positifs, et anticiper l'avenir avec confiance.

### ① Emploi – formation : 20 M€

Dans la continuité de l'action engagée depuis plusieurs années, et notamment pour lutter contre la crise et contribuer à la croissance, les dispositifs régionaux de soutien à l'activité économique sont une nouvelle fois mobilisés afin de :

- renforcer le **Fonds d'appui à l'innovation aux filières et à l'énergie** pour financer notamment des projets collaboratifs de Recherche et Développement (6 M€) : ce dispositif clé du parcours de l'innovation est largement plébiscité par les acteurs économiques du territoire, la Région s'étant hissée parmi les plus volontaristes dans le financement de l'innovation (déjà 15 M€ en 2013 pour des projets de R&D de PME)
- abonder le **volet offensif du Fonds d'intervention territorial** (5 M€) : il s'agit de soutenir les projets d'implantation ou de développement d'entreprises au travers de soutiens à l'investissement et à l'emploi, des abondements de Primes d'aménagement du territoire ou encore des projets collaboratifs de R&D....
- financer le développement d'une **stratégie immobilière de soutien aux filières structurantes** du territoire (3 M€)
- ou encore de financer des **nouvelles formations à destination des demandeurs d'emplois** (1,5 M€) en cohérence avec le plan national « les formations prioritaires pour l'emploi ». Il s'agit notamment pour la Région des Pays de la Loire d'anticiper le lancement dès 2013 de formations qualifiantes initialement prévues pour 2014 dans des secteurs économiques stratégiques.

#### Chiffres clés de la DM2

- Crédits annuels  
BP+BS+DM2 = 1 475  
+53+21 = **1,549 milliard € annuels**
- Investissements prévus pour 2013 : 604 +42+15 = **661 M€** (484 M€ réalisés en 2012)

Dans la continuité du plan de soutien aux filières de la construction durable, seront également mobilisés des crédits qui permettront d'accélérer la réalisation d'opérations au profit de l'activité des entreprises régionales du BTP. Il convient de citer :

- les 4 M€ d'autorisations de programme et 13,6 M€ de crédits annuels complémentaires en investissement consacrés aux **travaux dans les lycées et les CFA**,
- 4 M€ d'autorisations de programme pour répondre aux fortes sollicitations **d'aides régionales aux économies d'énergie à destination des particuliers** (AREEP)
- ou encore 1,5 M€ en faveur du **logement des jeunes** et de **l'amélioration du cadre de vie des quartiers d'habitat social**
- et plus de 3 M€ d'investissements en faveur des **équipements sportifs et culturels du territoire**.

## ② Transports régionaux : une enveloppe de 200 M€ d'investissement pour de nouveaux matériels

2ème axe majeur de cette DM2, un effort d'investissement massif pour la modernisation du transport ferroviaire régional : c'est finalement une enveloppe de plus de **200 M€ d'autorisations de programme qui a été adoptée pour l'acquisition de nouveaux matériels ferroviaires** livrés à compter de fin 2016-2017 et destinés à absorber la croissance continue du trafic et à disposer de matériels très performants pour des dessertes de qualité.

Il s'agit de **13 automotrices électriques à deux niveaux Regio2N**, conçues et fabriquées par Bombardier. Ces matériels électriques de grande capacité à deux niveaux (520 places) circulent à la vitesse maximale de 200 km/h, ce qui permet une bonne insertion dans le trafic, notamment entre des TGV, notamment sur les liaisons à venir entre Nantes – Angers – Le Mans.

Le déclenchement de ces nouvelles commandes de matériels ferroviaires devrait également permettre de maintenir les carnets de commande des unités de production françaises pour plus d'un million d'heures de travail, et notamment auprès d'entreprises des Pays de la Loire, membres de Néopolia Rail Cluster, fournisseurs du constructeur.

La Région a initié avec d'autres Régions françaises la création d'une structure de portage de matériel ferroviaire roulant (ROSCO, annoncée lors du récent Congrès de l'ARF à Nantes en septembre dernier).

**21 M€ de recettes supplémentaires.** « Cette DM2 permet une consolidation de l'épargne (+7,06 M€). Associé à de nouvelles recettes d'investissement (notamment grâce à l'augmentation du Fonds de compensation de la TVA qui reflète le haut niveau des investissements réalisés en 2012), ce surcroît d'épargne permet de financer l'ensemble des mesures de cette décision modificative **sans recours supplémentaire à l'emprunt**.

### Transfert des politiques européennes : la Région officiellement candidate

C'est lors de cette DM2 que la Région s'est officiellement portée candidate au transfert de l'autorité de gestion des fonds européens 2014-2020 pour le **FEDER et le FSE**.

La régionalisation des fonds européens est un choix fort, en cohérence avec l'élargissement annoncé des compétences des Régions dans les domaines de l'économie, de l'innovation, de la formation et de l'aménagement du territoire. « *Ce sera donc à la Région qu'il appartiendra demain de décliner sur les territoires les choix politiques de l'Union européenne. A travers cette nouvelle responsabilité, c'est une mise en œuvre régionale des politiques européennes que nous devons bâtir, au-delà de la gestion administrative et financière des fonds qui y sont consacrés* ». précise Jacques Auxiette.

### Agence France Locale, l'agence de financement des collectivités locales

Cette DM2 marque l'entrée de la Région des Pays de la Loire, en tant que collectivité fondatrice de la nouvelle Agence France Locale, l'Agence de financement des collectivités locales : la Région des Pays de la Loire représente depuis 2009 l'ensemble des Régions françaises dans les travaux préparatoires. Ce projet, **unique dans l'histoire de la décentralisation française**, permettra à des collectivités locales de s'organiser pour mettre en place un outil de financement innovant qui réponde durablement aux situations de crise de liquidités, dans une démarche d'éthique financière. La Région des Pays de la Loire entend être partie prenante dans la phase opérationnelle de ce projet, dont les principes sont les suivants :

- portée à 100% par les collectivités locales et à leur profit
- sans mécanisme de garantie de l'Etat
- regroupement de l'ensemble des strates (communes, départements, régions)
- sécurisation de l'accès à un financement au meilleur coût
- exclusion de tous produits complexes conformément aux principes que s'est fixés la Région dans sa Charte régionale de déontologie financière.

## La DM2, c'est aussi...

### • Formation professionnelle et emploi

En cohérence avec le Plan national « les formations prioritaires pour l'emploi », la Région des Pays de la Loire a choisi de renforcer la mobilisation des outils de formation au service des Ligériens les plus éloignés de l'emploi ; cela se traduit par une enveloppe supplémentaire de 1,55 M€ (dont 1 M€ par convention avec Pole Emploi) pour l'offre de formation « je me qualifie » : il s'agira d'anticiper le lancement dès 2013 de formations qualifiantes initialement prévues en 2014 afin de répondre aux besoins actuels des demandeurs d'emploi et dans des secteurs économiques considérés comme stratégiques pour la région.



### • La Région expérimente le Service public régional de l'orientation... tout au long de la vie

La Région consacre près de 16M€ à l'orientation tout au long de la vie (que ce soit à travers le financement la plateforme téléphonique meformer ou des actions d'orientation à travers le volet « je me prépare, je m'oriente »). Parce que faciliter l'insertion dans un emploi durable, c'est former à un métier qui recrute et qui répond aux aspirations et aptitudes du stagiaire, la phase d'orientation, essentielle, permet de connaître les métiers et de construire son projet professionnel.

Il s'agit donc pour la Région de rendre effective l'orientation tout au long de la vie, de **permettre à chacun quel que soit son statut d'avoir un accueil de proximité lui permettant d'accéder une information fiable, actualisée, personnalisée sur les filières, les métiers et les formations.**

Pour cela, la Région des Pays de la Loire est, de façon très volontariste, et aux côtés de 7 autres Régions, de l'ARF et de l'Etat (au travers de 6 ministères), partie prenante d'une **expérimentation de préfiguration de la décentralisation du Service public de l'orientation, anticipant la prochaine loi sur la formation professionnelle.** Cela se traduit par une Charte de l'expérimentation du SPO rappelant que le service public de l'orientation est un **service public à compétences partagées s'appuyant sur une nouvelle collaboration entre l'Etat et les Régions.** Il revient ainsi aux Régions d'organiser le service public de l'orientation tout au long de la vie et de coordonner sur leur territoire les actions des organismes qui y concourent, structurés en réseau, en direction des publics jeunes et adultes. Assumant ce **rôle d'ensemblier et de coordination, la Région appuie le développement d'un schéma de professionnalisation des acteurs de l'orientation animé par le CARIF OREF** dont la mise en œuvre doit être source de lisibilité, d'efficacité et de qualité de service pour les usagers. Ce schéma sera articulé autour de 4 axes :

- Des portraits territoriaux, économiques et sociaux, afin de renforcer l'appropriation de la chaîne orientation/formation / emploi
- Des actions et réflexions sur les métiers en tension dans les territoires pour renforcer la coopération des professionnels du SPO avec les filières économiques
- L'analyse des trajectoires formation – emploi pour outiller les professionnels et les usagers du SPO et objectiver le conseil et les choix de l'orientation.
- L'analyse des métiers et des acteurs du SPO : un travail sur les pratiques pour améliorer la qualité du service.

Il s'agit donc aujourd'hui de voter la charte de l'expérimentation du SPRO et d'attribuer 25 000 € au CARIF OREF pour la mise en œuvre du schéma de professionnalisation des acteurs de l'orientation.

### • Bilan 2012 des transports régionaux : forte progression et rejet du bilan financier 2012 présenté par SNCF

Dans un contexte général difficile, où le prix des carburants reste élevé et la situation économique des ménages préoccupante, les transports collectifs s'affirment comme une alternative crédible pour les usagers chaque jour plus nombreux.

Cette DM2 est traditionnellement l'occasion de présenter **le bilan financier 2012 de SNCF** au titre de l'exploitation du réseau TER : il est une nouvelle fois rejeté au motif qu'il intègre à nouveau des charges supplémentaires liées à la réforme du régime de retraite des cheminots et à la suppression de la taxe professionnelle.

#### Chiffres clés (selon bilan établi par la Région) :

Charges et compte TER en 2012	170,86 M€
Recettes d'exploitation	56,45 M€
Contribution financière de la Région pour 2012	114,4 M€ HT soit 115,6 M€ TTC.

Croissance du trafic : + 4,9% par rapport à 2011

Croissance des recettes directes : + 7,6 %

Croissance de la fréquentation : +4,77% soit 17 millions de voyageurs : 16, 584 sur le réseau conventionné avec SNCF et 509 000 sur les lignes autocars



Création de 15 nouvelles dessertes en 2012, soit plus de 100 nouveaux arrêts en semaine sur des trains existants ou nouvellement créés au bénéfice de 45 gares et haltes régionales.

## Les évolutions par axe de la fréquentation sur le réseau TER

Evolution du nombre de voyage par liaison Fer et Route en cumulé

Source : tableaux de bord mensuels SNCF et rapports deactivité EFRRA de 02/04/13

Fer en nombre de voyages

Origine - Destination	Cumul 2012	Cumul 2011	Evo 12/11
Angers-St-Laud Cholel	508 563	390 590	5,8%
Angers-St-Laud Saumur	1 234 563	1 189 368	3,8%
Bressuire La Roche-sur-Yon	26 989	24 911	6,7%
La Roche-sur-Yon La Rochelle-Ville	20 593	18 563	8,4%
La Roche-sur-Yon Les Sables-d'Olonne	297 646	282 413	5,4%
Laval Viré	487 163	487 843	+1%
Le Mans Alençon	335 149	334 672	0,1%
Le Mans Angers-St-Laud	1 452 982	1 389 015	+8%
Le Mans Château-du-Loir	547 275	541 489	1,1%
Le Mans Laval	623 132	596 751	3,9%
Le Mans Nogent-le-Roiou	1 166 051	1 172 155	-0,5%
Nantes Angers-St-Laud	2 346 519	2 210 050	6,2%
Nantes Cholel	230 538	229 395	0,5%
Nantes Clisson	319 668	212 469	50,5%
Nantes La Roche-sur-Yon	1 411 524	1 360 454	3,8%
Nantes Redon Rennes	1 228 521	1 102 967	11,4%
Nantes St-Pazanne	610 056	596 414	2,3%
Nantes St-Nazaire	1 631 943	1 574 843	3,8%
St-Pazanne Pomic	144 438	139 601	3,5%
St-Pazanne St-Gilles-Croix-de-Vie	389 790	396 260	-9,2%
St-Nazaire Le Croisic	409 832	401 616	2,1%
sous-total FER	15 792 982	15 104 928	+8%
Voyages dans l'agglomération nantaise	676 508	602 609	12,3%
<b>Total FER</b>	<b>18 488 480</b>	<b>16 707 627</b>	<b>4,8%</b>

Route en nombre de voyages

Origine - Destination	Cumul 2012	Cumul 2011	Evo 12/11
Bressuire La Roche-sur-Yon	26 717	39 203	-31,8%
La Roche-sur-Yon Les Sables-d'Olonne	19 416	17 473	11,1%
Nantes Cholel	40 910	37 822	8,2%
Nantes St-Gilles-Croix-de-Vie	27 547	26 372	+5%
sous-total route TER	114 590	120 870	-5,2%
	2012	2011	Evo 12/11
<b>Total FER + ROUTE</b>	<b>18 624 030</b>	<b>16 828 407</b>	<b>4,77%</b>